



ASSEMBLÉE NATIONALE

Communiqué de presse Hervé SAULIGNAC

Le 01 février 2022

MA PRIM'RENOV' : retards importants dans le versement des aides

Ma question au Gouvernement

Le Gouvernement a lancé, il y a deux ans, MaPrim'Rénov' pour aider financièrement les ménages à engager des travaux de rénovation thermique de leur logement. Réservée dans un premier temps aux ménages les plus modestes, elle est ouverte depuis un an à tous les propriétaires.

Ce dispositif a trouvé son public. Le Gouvernement a d'ailleurs prévu un objectif de 800 000 demandes et une enveloppe de 2 milliards d'euros pour 2022.

Or, un grand nombre d'Ardéchois me font part de retards importants dans le versement des aides qui peuvent aller jusqu'à 6 mois, voire 1 an, alors que l'Etat annonce un délai de 15 jours une fois le dossier complet. Par ailleurs, le site internet MaPrim'Rénov' fait face à de nombreux dysfonctionnements et n'enregistre pas toujours les informations saisies, les conseillers sont difficiles à joindre et n'ont pas d'information sur l'avancement des dossiers.

Ces situations ardéchoises ne sont pas isolées : un groupe Facebook intitulé « MaPrim'Rénov' : le parcours du combattant ! » rassemble 17 000 membres ; une pétition a déjà récolté 12 000 signatures et les conseillers du réseau « Faire », qui guident les particuliers dans leurs démarches, estiment que 20% des dossiers rencontrent des problèmes.

Les retards anormalement longs ne font que dégrader la situation financière de ménages déjà fragilisés par la crise actuelle qui n'auraient pas pu engager les travaux sans cette aide. Certaines familles doivent même souscrire à un crédit pour pallier aux problèmes de trésorerie. Les délais ont également un impact chez les artisans qui ont des difficultés pour être payés.

J'ai donc interpellé ce matin à l'Assemblée Nationale la Ministre de l'Ecologie pour que cesse ces dysfonctionnements dans le traitement des demandes et que des mesures soient prises pour résorber les délais de versement des aides.

Ces problèmes ont été entendus par le Ministre. Il appartient maintenant au Gouvernement de les régler.